



I AXE4 I

Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations

Les enjeux

Introduit dans le code de la santé publique, le concept d'exposome propose de considérer globalement les expositions multiples tout au long de la vie de l'individu. Il doit permettre de mieux comprendre et agir sur la survenue des maladies et la possibilité pour chacun d'évoluer dans un environnement favorable à sa santé.

Les mesures

ACTION 17 Créer un Green data hub

▶ Face à la difficulté d'estimer les impacts sanitaires des substances chimiques et des facteurs physiques (bruit, ondes, radioactivité, etc.) disséminés dans l'environnement, il est nécessaire de faciliter l'accès aux données environnementales. Cette action vise à disposer d'un espace commun de données santé environnement, afin de répondre à la demande d'accès du public et des acteurs du domaine santé environnement à une information objective et transparente et de faciliter les croisements de données environnementales et sanitaires dans un but de progression des connaissances.

ACTION 18 Structurer et renforcer la recherche sur l'exposome et mieux connaître le poids des maladies liées aux atteintes à l'environnement

Financer la recherche sur la santé environnement afin de mieux caractériser l'exposome et comprendre les liens entre société, biodiversité, fonctionnement des écosystèmes et émergence de maladies chroniques et infectieuses. Deux programmes prioritaires de recherche seront mis en place et permettront à la France de se doter d'outils puissants et pérennes et de se positionner aux niveaux européen et international. Les travaux de recherche sur les liens entre notre santé et notre environnement permettront aussi d'évaluer les politiques mises en œuvre et de définir de nouvelles stratégies de prévention.

ACTION 19 Surveiller la santé de la faune sauvage et prévenir les zoonoses

La connaissance de la santé de la faune sauvage en France sera améliorée en s'appuyant sur la plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale. Pour renforcer l'efficacité de la surveillance des maladies zoonotiques, c'est à dire des maladies infectieuses transmises de l'animal à l'homme, des synergies interministérielles entre les différents réseaux de surveillance en santés humaine, animale et environnementale seront organisées, notamment concernant la mise en place d'une stratégie sanitaire pour les parcs et enclos de chasse et pour les espaces protégés.



consultation-plan-sante-environnement.developpement-durable.gouv.fr